

1. OBJET

Cette procédure décrit les principes de transport, d'un échantillon, elle s'applique à l'ensemble des échantillons traités par le laboratoire.

2. DOMAINE D'APPLICATION

Le transport des échantillons est sous la responsabilité du préleveur jusqu'à leur réception au laboratoire ou leur prise en charge par le coursier. Les coursiers sont sous la responsabilité de leur cadre respectif. La manipulation et la conservation des échantillons est sous la responsabilité des techniciens.

Le transport doit être effectué en respectant les délais et les conditions définies par le laboratoire.

3. REFERENCES

Norme ISO 15189 V2022

ADR version en cours

4. ABREVIATION(S)

IDE	Infirmière Diplômée d'Etat
HCO	Hôpitaux Haute-Côte d'Or
EHPAD	Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes
PBHU	Plateau de Biologie Hospitalo Universitaire
CHU	Centre Hospitalier Universitaire

5. DOCUMENT(S) ASSOCIE(S)

C-ENR PREA 016	Transmission des prélèvements et de suivi médical
C-PRC EQUI 015	Gestion de la Métrologie
C-DEX LOG 001	Transport des matières infectieuses 2019–2020 En vigueur le 1 er janvier 2019
C-DEX LOG 002	Fiche technique plaques eutectiques -12°
C-DEX LOG 003	Fiche technique plaques eutectiques -16°

6. CONTENU

1. Principes

Les échantillons biologiques provenant du laboratoire ou de l'extérieur sont acheminés en technique en respectant les règles de sécurité afin de ne pas les détériorer. En fonction des analyses demandées, les techniciens trient et manipulent les échantillons. Les échantillons en pré et post-analytique sont conservés au laboratoire pendant une durée définie et dans des conditions respectant l'intégrité de l'échantillon.

2. Déroulement

Les échantillons du laboratoire sont transportés par du personnel autorisé, ayant connaissance des risques de contamination et des précautions à prendre selon les procédures suivantes :

ADR version en cours et *EN RI 017 – V02*

Conduite à tenir en cas d'accident avec exposition au sang ou à des produits biologiques

3. Transport des échantillons prélevés hors laboratoire du CH Semur en Auxois

Transport par les infirmières libérales

Cas de la boîte de transport individuelle (boîte conforme à la norme d'emballage P650 pour le risque UN3373 substance biologique catégorie B):

- Emballage primaire : tubes à placer dans le portoir
- Emballage secondaire : enceinte protectrice étanche comportant le portoir équipé d'un absorbant et fermée par une coque translucide
- Emballage tertiaire : constitué par la boîte externe dite de transport avec logo UN3373 Substance biologique de catégorie B

Un espace est prévu dans chaque boîte pour placer les documents d'accompagnement (ordonnance, *C-ENR PREA 016 Transmission des prélèvements et de suivi médical*, *EN POST 002 Remise des résultats d'analyse*, documents annexes...).



une boîte de transport par patient

Ces boîtes sont déposées par les IDE libérales sur la banque d'accueil du secrétariat externe du laboratoire. Les IDE notent le nombre de boîtes déposées sur le document *EN PREA 013 Traçabilité des prélèvements externes*.

Transport par les Unité de soins

Ces échantillons sont transportés en sachet étanche fermé à usage unique par les unités de soins.

Du fait de la prescription connectée, les tubes sont rarement accompagnés de documents. Lorsque des documents sont joints, ils sont placés dans la poche prévue à cet effet et sont numérisés par le secrétariat.

Transport inter-hôpitaux

Pour les transports par véhicule, les prélèvements récupérés par les coursiers sont transportés en sachet étanches pendant la tournée. Ils sont placés dans des enceintes cartographiées à température dirigée. Les enceintes sont surveillées métrologiquement via des thermomètres *Spy Nano JRI (C-PRC EQUI 015 Gestion de la Métrologie)*.

Navette Semaine de Saulieu : le cadre de santé de Médecine de l'Hôpital de Saulieu est responsable du coursier. Le numéro de téléphone portable de ce coursier est le 06.31.31.95.46. Le plan de tournée ci-dessous est valable du lundi au vendredi

- 08h15 Départ de Saulieu
- 08h35 Arrivée à Précy-sous-Thil pour prise en charge des échantillons biologiques de(s) cabinet(s) d'IDE libérales
- 09h00 Arrivée au laboratoire du CH de Semur-en-Auxois, dépôt des échantillons au secrétariat hospitalisé, vérification des sondes *JRI*
- 09h25 Arrivée au CH de Vitteaux pour prise en charge des échantillons biologiques
- 10h05 Arrivée au CH d'Alise Ste Reine pour prise en charge des échantillons biologiques
- 10h30 Arrivée au laboratoire du CH de Semur-en-Auxois
- 11h00 Arrivée à l'EHPAD de Moutiers-St-Jean pour prise en charge des échantillons biologiques
- 11h10 Arrivée à Epoisses au(x) cabinet(s) des IDE libérales pour prise en charge des échantillons biologiques
- 11h45 Arrivée au laboratoire du CH de Semur-en-Auxois, dépôt des échantillons biologiques au secrétariat hospitalisé
- 14h30 Arrivée au PBHU du CHU de Dijon pour déposer pour sous-traitance, les échantillons biologiques du CH Semur-en-Auxois et récupération à l'EFS des produits sanguins à destination de notre banque de sang
- 16h45 Retour au CH de Semur-en-Auxois pour dépôt des produits sanguins à la banque de sang
- 18h45 Retour au CH de Saulieu pour déposer la voiture navette sur le parking prévu à cet effet, avec recharge électrique de la voiture chaque lundi et mercredi

Navette Samedi de Saulieu :

- 08h30 Départ du CH de Saulieu
- 08h45 Arrivée à Précy-sous-Thil pour prise en charge des échantillons biologiques de(s) cabinet(s) d'IDE libérales
- 09h30 Arrivée au CH de Vitteaux pour prise en charge des échantillons biologiques
- 09h50 Arrivée au CH d'Alise Ste Reine pour prise en charge des échantillons biologiques
- 10h10 Arrivée au laboratoire du CH de Semur-en-Auxois, dépôt des échantillons au secrétariat hospitalisé, vérification des sondes *JRI*
- 10h30 Passage à l'EHPAD de Moutiers-St-Jean pour récupération des échantillons biologiques sur demande expresse
- 11h15 Arrivée à Epoisses au(x) cabinet(s) des IDE libérales pour prise en charge des échantillons biologiques
- 11h35 Arrivée au laboratoire du CH de Semur-en-Auxois, dépôt des échantillons biologiques au secrétariat hospitalisé
- 12h30 Retour au CH de Saulieu pour déposer la voiture navette sur le parking prévu à cet effet

Navette semaine de Chatillon-sur-Seine : Le cadre de santé des Urgences du CH de Chatillon est responsable du coursier. Le coursier est joignable au 06.31.29.16.09.

- 08h15 Départ du CH de Chatillon pour prise en charge des échantillons biologiques
- 08h20 Arrivée à l'EHPAD La Douix pour prise en charge des échantillons biologiques

- 08h55 Arrivée au CH de Montbard pour prise en charge des échantillons biologiques
- 09h20 Arrivée au laboratoire du CH de Semur pour dépôt des échantillons biologiques puis retour à Chatillon
- 13h00 Départ du CH de Chatillon pour prise en charge des échantillons biologiques
- 13h15 Arrivée à l'EHPAD La Douix pour prise en charge des échantillons biologiques
- 14h00 Arrivée au CH de Montbard pour prise en charge des échantillons biologiques
- 14h25 Arrivée au laboratoire du CH de Semur pour dépôt des échantillons biologiques puis retour à Chatillon
- 17h30 Départ du CH de Chatillon pour prise en charge des échantillons biologiques
- 18h00 Arrivée au CH de Montbard pour prise en charge des échantillons biologiques
- 18h30 Arrivée au laboratoire du CH de Semur pour dépôt des échantillons biologiques puis retour à Chatillon

Navette week-end et jour férié Chatillon

- 08h15 Départ du CH de Chatillon pour prise en charge des échantillons biologiques
- 09h00 Arrivée au CH de Montbard pour prise en charge des échantillons biologiques
- 09h20 Arrivée au laboratoire du CH de Semur pour dépôt des échantillons biologiques puis retour à Chatillon
- 13h00 Départ du CH de Chatillon pour prise en charge des échantillons biologiques
- 13h30 Arrivée au CH de Montbard pour prise en charge des échantillons biologiques
- 14h00 Arrivée au laboratoire du CH de Semur pour dépôt des échantillons biologiques puis retour à Chatillon

En cas d'impossibilité d'utilisation d'une des navettes (pour cause de révision, de panne...), les véhicules habituels sont remplacés par un véhicule de secours disponible au CH de Semur. Pour se faire, il faut contacter le 03.80.89.65.19

Dans le cas où un véhicule et le véhicule de secours sont indisponibles, les coursiers doivent utiliser les sacoches de transport +4°C et -20°C prévues à cet effet.

Les sacoches pour cette procédure dégradée sont stockées dans le bureau du cadre et les plaques sont stockées dans la chambre froide -20°C.





4. Transport sous-traitance

- Une partie de la sous-traitance du laboratoire est destinée au CHU et à l'EFS de Dijon. Ces échantillons sont transportés par la navette de Saulieu suivant la tournée indiquée ci-dessus. En cas d'urgence, un sous-traitant privé peut être mobilisé par nos soins en dehors de cette tournée.
- Une autre partie de notre sous-traitance est destinée à un sous-traitant privé (Biomnis, Cerba...) qui vient directement récupérer nos échantillons au laboratoire. Il est responsable du transport vers ses sites analytiques.